



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 23 avril 2014*

(art. L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121.9 du Code des Communes)

**Étaient présents** : MM. Gérard LEMONNIER, Albert LEBLANC, Mme Jacqueline ARCANGER, M. Christophe BÉCHU, Mme Michèle LEMERCIER, M. Arnaud MOUSSAY, Mme Corinne MERZOUK, M. Gérard HUARD, Mmes Sylvie BLIN, Jacqueline PAPOUIN, Michèle PEUDENIER, M. Gérard LE FEUVRE, Mmes Marguerite FONTAINE, Annick GUILLAUME, Denise CARDINAL MM. Alain BELLAY, Stéphane BIGOT, Christophe DÉMAS, Christophe BONNIER, Mme Gaëlle BONNABESSE – WILLY, M. Régis BRAULT, Mmes Mélanie BIDAULT, Nathalie FARCY, M. Aurélien BOUHALLIER, Mme Christiane RAULIN, M. Marc CORNU, Mme Liliane FROGET.

**Absent excusé** : Paul GARNIER

**Était représentée** : Mme Annick GILLES qui avait donné procuration à Mme Michèle LEMERCIER conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Lecture faite, le compte-rendu de la réunion du 6 février 2014 est adopté par tous les présents.

Monsieur Aurélien BOUHALLIER a été nommé secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

\*\*\*\*\*

En quelques mots Monsieur le Maire souhaite la bienvenue au Conseil Municipal puis ouvre l'ordre du jour.

### Décisions du Maire :

Monsieur le Maire fait part des dernières décisions prises dans le cadre de ses délégations :

N°04-2014 : Fixation des tarifs des différentes animations 2014 organisées de mars à juin par le service jeunesse « Les Châtelets ».

N°05-2014 : Passation d'un contrat de maintenance pour l'ascenseur sis 18 boulevard du collège à intervenir avec la société THYSSENKRUPP Ascenseurs à Saint Barthélémy d'Anjou (49) pour une durée de 3 ans à compter du 14 mars 2014 et une redevance annuelle de base de 1484.68€HT soit 1775.68€ TTC révisable.

N° 06-2014 : Passation d'un contrat d'entretien pour la maintenance du pont bascule du parc de la Mission avec la société OMNI PESAGE de La Chapelle au Moine (61), pour une durée de 2 ans et un montant de 1476.30€HT soit 1771.56€ TTC, à compter du 12 avril 2014.

N°07-2014 : Passation d'un marché pour la construction d'une salle omnisports et d'un dojo – Lot N°11 : Ascenseurs, avec la société ABH de Pacé (35) pour un montant de 18 850 € HT.

N°8-2014 : Passation d'un contrat de réservation pour le camp équitation organisé par le service jeunesse du 7 au 11 juillet avec Fougères Communauté – Base de plein air Chénédet – à Landéan (35) pour un montant de 3 500 € et fixation du tarif du séjour par enfant à :145€ si quotient familial < à 900€ et 150€ si quotient familial >à 900€

N°9-2014 : Passation d'un contrat de réservation pour le camp bord de mer organisé par le service jeunesse du 21 au 25 juillet avec « l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public des Côtes d'Armor » de Perros-Guirec (22) pour un montant de 5 961.70€ et fixation du tarif du séjour par enfant à :170€ si quotient familial < à 900€ et 175€ si quotient familial >à 900€

N°10-2014 : Passation d'un contrat d'entretien et de maintenance de la chaufferie du stade et de la maison des associations boulevard du collège avec la SAS SAVELYS de Cesson-Sévigné (35) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour une durée de 5 ans moyennant une redevance annuelle respective HT de 414.59€ et 438.23€ révisable à la date anniversaire du contrat.

N°11-2014 : Passation d'un contrat de réservation pour le camp sports organisé par le service jeunesse du 15 au 19 juillet avec la base de loisirs « la Rincerie » de La Selle Craonnaise (53) et fixation du tarif du séjour par enfant à : 160 € si quotient familial < à 900€ et 165€ si quotient familial >à 900€

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 1 - ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Monsieur le Maire expose que dans les communes de plus de 3 500 habitants, le Conseil Municipal doit établir un règlement intérieur qui fixe les modalités de fonctionnement du Conseil Municipal.
- Ce règlement est valable pour toute la durée de la mandature et peut faire l'objet de modifications.
- Le Conseil Municipal, lecture faite à l'UNANIMITÉ, **adopte** ledit règlement intérieur dont un exemplaire a été remis à chaque conseiller municipal.

### 2 - DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

- Afin d'alléger les séances du Conseil Municipal et d'améliorer la gestion de la Commune,
- le Conseil Municipal, **décide de déléguer** à Monsieur Gérard LEMONNIER, Maire d' ERNEE, les attributions suivantes :
- **1\* Fixation des tarifs** des sorties et animations organisées par le Service Jeunesse ainsi que des prix d'entrées des spectacles organisés par la Ville
- **2\* Passation et aménagement des emprunts** prévus par le budget
- **3\* Passation des marchés et avenants** de travaux dans la limite de 200 000€ HT, de fournitures et de services dans la limite de 207 000€ HT et de maîtrise d'oeuvre dans la limite de 90 000€ .
- **4\* Locations – Conventions et Avenants** : conclusion et louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans notamment les conventions annuelles de terrains agricoles, et d'occupation de locaux communaux destinés à l'habitation ainsi qu'à destination du monde associatif.
- **5\* Passation des contrats d'assurances et de leurs avenants**
- **6\* Création des Régies municipales d'avance et de recettes**
- **7\* Délivrance et reprise des concessions dans le cimetière**
- **8\* Acceptation des dons et legs** qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- **9\* Aliénation de gré à gré des biens mobiliers** jusqu'à 4 600 €
- **10\* Exercice du droit de préemption** dont est titulaire la Commune
- **11\* Autorisation d'ester en justice** dans les cas suivants :
  - \* dégradations du domaine public
  - \* contentieux sur recouvrements exécutoires
- **12\* Gestion de la Trésorerie** à concurrence d'un montant maximum annuel de 100 000 €

En cas d'empêchement du Maire, le Conseil municipal **autorise** le Maire à subdéléguer les délégations :

- \* Locations agricoles et conventions SAFER à Monsieur Christophe BÉCHU
- \* Délivrance et reprise de concessions dans les cimetières à Madame Michèle LEMERCIER
- \* Conventions d'occupation du Foyer des Jeunes Travailleurs à Madame Corinne MERZOUK

### 3 – INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

Après avoir pris acte des dispositions prévues par la réglementation et des délégations de fonction et de signature accordées par Monsieur le Maire aux Adjoints ainsi qu'à 4 Conseillers Municipaux délégués dans le cadre de mandats spéciaux, le Conseil Municipal **fixe, à l'UNANIMITÉ**, comme suit les indemnités de fonction des élus pour la nouvelle mandature :

Fonction	Taux – IB 1015 -	Montant Mensuel brut*
Maire	43.80 %	1914.78 €
Adjoints	18.80 %	821.87 €
Conseillers délégués	9.20 %	402.18 €

\* Y compris majoration 15% chef lieu de canton.

#### **4 – INDEMNISATION DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR ÉLECTIONS**

Monsieur le Maire expose que le personnel communal participant aux opérations de scrutin peut opter soit pour une récupération des heures effectuées soit pour le versement d'une indemnité. Le Conseil Municipal **décide, à l'UNANIMITÉ de reconduire ce dispositif « d'indemnisation au choix » pour la nouvelle mandature.**

#### **MISE EN PLACE DES 9 COMMISSIONS PERMANENTES SUIVANTES**

Après en avoir délibéré et sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal **décide à l'Unanimité de créer neuf commissions permanentes** composées à la représentation proportionnelle comme suit :

1 – AFFAIRES FINANCIÈRES & GESTION DU PERSONNEL : **Monsieur le Maire et Michèle LEMERCIER** (Déléguée du Maire), Gérard HUARD, Michèle PEUDENIER, Jacqueline PAPOUIN, Corinne MERZOUK, Annick GILLES, Stéphane BIGOT, Christophe DÉMAS, Alain BELLAY, Gérard LE FEUVRE, Christiane RAULIN.

2 – COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES : **Albert LEBLANC** (délégué du Maire), Régis BRAULT, Gérard HUARD, Corinne MERZOUK, Alain BELLAY, Gérard LE FEUVRE, Paul GARNIER, Christophe BÉCHU, Christiane RAULIN.

3 – POLITIQUE FAMILIALE – AFFAIRES SOCIALES & SOLIDARITÉS : **Jacqueline ARCANGER** (déléguée du Maire), Denise CARDINAL, Annick GUILLAUME, Jacqueline PAPOUIN, Annick GILLES, Gaëlle BONNABESSE-WILLY, Régis BRAULT, Liliane FROGET.

4 – AMÉNAGEMENTS & DÉVELOPPEMENT URBAINS – AFFAIRES COMMERCIALES – GESTION DU PATRIMOINE : **Gérard HUARD** (délégué du Maire) , Stéphane BIGOT ( délégué centre ancien protégé : PLU, AVAP, requalification centre-ville), Gérard LE FEUVRE (délégué « Cœur de Ville, marché, affaires commerciales), Christophe BONNIER, Michèle PEUDENIER, Marguerite FONTAINE, Albert LEBLANC, Christophe BÉCHU, Marc CORNU.

5 – ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : **Michèle LEMERCIER** (Déléguée du Maire), Christophe DÉMAS (délégué déchets, éclairage public, chauffage des bâtiments communaux), Christophe BÉCHU, Gérard HUARD, Michèle PEUDENIER, Aurélien BOUHALLIER, Paul GARNIER, Annick GILLES, Marc CORNU.

6 – AFFAIRES RURALES : **Christophe BÉCHU** (délégué du Maire) , Michèle LEMERCIER, Aurélien BOUHALLIER, Marguerite FONTAINE, Paul GARNIER, Stéphane BIGOT, Alain BELLAY, Jacqueline PAPOUIN, Christiane RAULIN.

7 – ÉDUCATION – JEUNESSE - CULTURE : **Corinne MERZOUK** (Déléguée du Maire), Denise CARDINAL, Annick GUILLAUME, Gaëlle BONNABESSE – WILLY, Régis BRAULT, Nathalie FARCY, Mélanie BIDAULT, Annick GILLES, Liliane FROGET.

8 – SPORTS & LOISIRS : **Arnaud MOUSSAY** (délégué du Maire), Christophe BONNIER, Albert LEBLANC, Sylvie BLIN, Annick GILLES, Annick GUILLAUME, Aurélien BOUHALLIER, Marc CORNU.

9 – VIE LOCALE & ÉVENEMENTIELLE : **Sylvie BLIN** (Déléguée du Maire), Jacqueline ARCANGER, Arnaud MOUSSAY, Christophe BONNIER, Gaëlle BONNABESSE – WILLY, Michèle PEUDENIER, Gérard LE FEUVRE, Christiane RAULIN.

#### **MISE EN PLACE DES COMMISSIONS LÉGALES**

1 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : déléguée du Maire : Marguerite FONTAINE

Après vote à scrutin de liste, sont élus

Votants : 28

Nuls : Néant

Suffrages Exprimés : 28

Majorité Absolue : 15

**Pour la majorité : 4 représentants**

Michèle LEMERCIER

28 voix

*suppléant* : Albert LEBLANC

28 voix

Gérard HUARD

28 voix

*suppléant* : Christophe BÉCHU

28 voix

Michèle PEUDENIER	28 voix	suppléant : Jacqueline ARCANGER	28 voix
Jacqueline PAPOUIN	28 voix	suppléant : Gérard LE FEUVRE	28 voix

**Pour la minorité : 1 représentant**

Christiane RAULIN	28 voix	suppléant : Marc CORNU	28 voix
-------------------	---------	------------------------	---------

Monsieur le Maire rappelle qu'il est président de droit de ladite commission mais qu'il donnera délégation à Madame Marguerite FONTAINE, conseillère municipale, pour présider ladite commission.

**2 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

\* sont élus au 1<sup>er</sup> tour :

Votants : 28	Bulletins Nuls : Néant	Majorité Absolue : 15
--------------	------------------------	-----------------------

Pour la majorité :

* Madame Jacqueline ARCANGER	28 voix
* Madame Jacqueline PAPOUIN	28 voix
* Madame Annick GUILLAUME	28 voix
* Madame Denise CARDINAL	28 voix
* Monsieur Régis BRAULT	28 voix
* Madame Gaëlle BONNABESSE-WILLY	28 voix

Pour la liste « Ernée - Alternative »

* Madame Liliane FROGET	28 voix
-------------------------	---------

**3 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :**

Conformément à l'article 1650 – 3 du Code Général des Impôts,

Le Conseil Municipal décide de présenter aux Services Fiscaux une liste de 32 contribuables en vue de constituer la Commission Communale des Impôts Directs.

**DÉLÉGATIONS AUX ORGANISMES PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

**1 – SYNDICAT DE BASSIN DE L'ERNEE (entretien des rives de l'Ernée)**

Sont élus après un premier tour de scrutin :

**1<sup>er</sup> délégué titulaire :**

Votants : 28	nuls : 2	Suffrages Exprimés : 26	Majorité Absolue : 14
--------------	----------	-------------------------	-----------------------

* Monsieur Christophe BECHU	22 voix, élu
-----------------------------	--------------

* Monsieur Marc CORNU	4 voix
-----------------------	--------

**2<sup>ème</sup> délégué titulaire :**

Votants : 28	nuls : 0	Suffrages Exprimés : 28	Majorité Absolue : 15
--------------	----------	-------------------------	-----------------------

* Monsieur Alain BELLAY	24 voix, élu
-------------------------	--------------

* Madame Christiane RAULIN	3 voix
----------------------------	--------

* Monsieur Marc CORNU	1 voix
-----------------------	--------

**1<sup>er</sup> délégué suppléant :**

Votants : 28	nuls : 2	Suffrages Exprimés : 26	Majorité Absolue : 14
--------------	----------	-------------------------	-----------------------

* Monsieur Christophe DÉMAS	26 voix, élu
-----------------------------	--------------

**2<sup>ème</sup> délégué suppléant**

Votants : 28	nuls : 4	Suffrages Exprimés : 24	Majorité Absolue : 13
--------------	----------	-------------------------	-----------------------

* Monsieur Paul GARNIER	24 voix, élu
-------------------------	--------------

**2 – SIVU SCOLAIRE**

Délégué titulaire :

Votants : 28	nuls : 2	Suffrages Exprimés : 26	Majorité Absolue : 14
--------------	----------	-------------------------	-----------------------

* Madame Jacqueline PAPOUIN	26 voix, élue
-----------------------------	---------------

**Délégué Suppléant :**

*Votants : 28 nuls : 1 Suffrages Exprimés : 27 Majorité Absolue : 14*  
**\* Madame Marguerite FONTAINE** 27 voix, élu

**3 – SIAEP – EAU POTABLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

Sont élus après un premier tour de scrutin :

**1<sup>er</sup> délégué titulaire :**

*Votants : 28 nuls : néant Suffrages Exprimés : 28 Majorité Absolue : 15*  
**\* Monsieur Gérard LEMONNIER** 28 voix, élu

**2<sup>ème</sup> délégué titulaire :**

*Votants : 28 nuls : 1 Suffrages Exprimés : 27 Majorité Absolue : 14*  
**\* Monsieur Christophe BÉCHU** 22 voix, élu  
**\* Madame Christiane RAULIN** 5 voix

**3<sup>ème</sup> délégué titulaire :**

*Votants : 28 nuls : 1 Suffrages Exprimés : 27 Majorité Absolue : 14*  
**\* Madame Michèle LEMERCIER** 23 voix, élu  
**\* Monsieur Marc CORNU** 4 voix

**4<sup>ème</sup> délégué titulaire :**

*Votants : 28 nuls : 2 Suffrages Exprimés : 26 Majorité Absolue : 14*  
**\* Madame Jacqueline PAPOUIN** 22 voix, élu  
**\* Madame Christiane RAULIN** 4 voix

**5<sup>ème</sup> délégué titulaire :**

*Votants : 28 nuls : 5 Suffrages Exprimés : 23 Majorité Absolue : 12*  
**\* Madame Marguerite FONTAINE** 23 voix, élu

**6<sup>ème</sup> délégué titulaire :**

*Votants : 28 nuls : 4 Suffrages Exprimés : 24 Majorité Absolue : 13*  
**\* Monsieur Paul GARNIER** 24 voix, élu

**7<sup>ème</sup> délégué titulaire :**

*Votants : 28 nuls : 5 Suffrages Exprimés : 23 Majorité Absolue : 12*  
**\* Monsieur Christophe DEMAS** 23 voix, élu  
\*

**8<sup>ème</sup> délégué titulaire :**

*Votants : 28 nuls : 3 Suffrages Exprimés : 25 Majorité Absolue : 13*  
**\* Monsieur Alain BELLAY** 25 voix, élu

**1<sup>er</sup> délégué suppléant :**

*Votants : 28 nuls : 4 Suffrages Exprimés : 24 Majorité Absolue : 13*  
**\* Monsieur Aurélien BOUHALLIER** 24 voix, élu

**2<sup>ème</sup> délégué suppléant :**

*Votants : 28 nuls : 3 Suffrages Exprimés : 25 Majorité Absolue : 13*  
**\* Monsieur Gérard HUARD** 25 voix, élu

**3<sup>ème</sup> délégué suppléant :**

*Votants : 28 nuls : 3 Suffrages Exprimés : 25 Majorité Absolue : 13*  
**\* Monsieur Gérard LE FEUVRE** 25 voix, élu

**4 – SDEGM**

Madame Michèle LEMERCIER par 22 voix pour et 6 nuls, est désignée déléguée titulaire de la Commune au sein de la Commission Locale d'Energie des Communes Urbaines du SDEGM 53.

## COMITÉ TECHNIQUE & COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour le comité technique, ainsi que pour le CHSCT :

A l'UNANIMITÉ, le conseil municipal :

- fixe, le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants,
- décide le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité à 6 (3 titulaires et 3 suppléants) égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.
- décide le recueil, par le comité technique et le CHSCT de l'avis des représentants de la collectivité

## COMITÉ NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE (œuvres sociales du personnel)

Votants : 28                      litigieux : 5                      Suffrages Exprimés : 23                      Majorité Absolue : 12  
\* Madame Michèle LEMERCIER                      23 voix, élue au 1<sup>er</sup> tour

## DÉLÉGATIONS DIVERSES

Après vote, sont élus délégués au 1<sup>ER</sup> tour:

\* à la Commission Administrative du Collège René Cassin ( 2 délégués titulaires, 2 délégués suppléants) :

1<sup>er</sup> Délégué Titulaire :

Votants : 28                      Nuls : néant                      Suffrages Exprimés : 28                      Majorité Absolue : 15  
\* Madame Mélanie BIDAULT                      24 voix, élue  
\* Madame Liliane FROGET                      4 voix

2<sup>ème</sup> Délégué Titulaire :

Votants : 28                      Nuls : néant                      Suffrages Exprimés : 28                      Majorité Absolue : 15  
\* Madame Annick GILLES                      22 voix, élue  
\* Madame Christiane RAULIN                      4 voix  
\* Monsieur Régis BRAULT                      2 voix

1<sup>er</sup> Délégué Suppléant :

Votants : 28                      Nuls : 4                      Suffrages Exprimés : 24                      Majorité Absolue : 13  
\* Madame Gaëlle BONNABESSE-WILLY                      24 voix, élue

2<sup>ème</sup> Délégué Suppléant :

Votants : 28                      Nuls : 4                      Suffrages Exprimés : 24                      Majorité Absolue : 13  
\* Monsieur Régis BRAULT                      24 voix, élu

\* au Conseil de l'Ecole Elémentaire Fernand Vadis( 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant )

Délégué Titulaire :1

Votants : 28                      Nuls : 1                      Suffrages Exprimés : 27                      Majorité Absolue : 14  
\* Madame Corinne MERZOUK                      22 voix, élue  
\* Madame Christiane RAULIN                      5 voix

Délégué Suppléant :

Votants : 28                      Nuls : 6                      Suffrages Exprimés : 22                      Majorité Absolue : 12  
\* Monsieur Christophe DÉMAS                      22 voix, élu

\* au Conseil de l'Ecole Maternelle Publique ( 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant )

Délégué Titulaire :

Votants : 27 (1 abstention°)                      Nuls : 5                      Suffrages Exprimés : 22                      Majorité Absolue : 12  
\* Madame Corinne MERZOUK                      21 voix, élue  
\* Madame Christiane RAULIN                      1 voix

Délégué Suppléant :

*Votants : 27 (1 abstention) Nuls : 4 Suffrages Exprimés : 23 Majorité Absolue : 12*

**\* Christophe DÉMAS** 23 voix, élu

**\* au Conseil d'Administration de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole St Vincent de Paul) ERNEE( 1 délégué)**

*Votants : 25 (3 abstentions) Nuls : 2 Suffrages Exprimés : 23 Majorité Absolue : 12*

**\* Madame Corinne MERZOUK** 23 voix, élue

### **Association RN 12 (Alençon – Fougères – Dol, demain)**

Outre le Maire, Membre de Droit, sont élus au 1<sup>er</sup> tour délégués :

1<sup>er</sup> Délégué :

*Votants : 25 (3 abstentions) Bulletin nuls : 4 - Suffrages Exprimés : 21 Majorité Absolue : 11*

**\* Monsieur Christophe BÉCHU** 21 voix, élu

2<sup>ème</sup> Délégué :

*Votants : 25 (3 abstentions) Bulletins nuls : 1 - Suffrages Exprimés : 24 Majorité Absolue : 13*

**\* Monsieur Paul GARNIER** 24 voix, élu

3<sup>ème</sup> Délégué :

*Votants : 25 (3 abstentions) Bulletins nuls : néant - Suffrages Exprimés : 25 - Majorité Absolue : 13*

**\* Monsieur Gérard LE FEUVRE** 25 voix, élu

### **CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale ) de la Communauté de Communes de l'Ernée**

*Votants : 28*

*Nuls : 2 Suffrages Exprimés : 26 Majorité Absolue : 14*

**\* Madame Jacqueline ARCANGER** 26 voix, élue au 1<sup>er</sup> tour.

### **SECURITE ROUTIERE**

Après vote à bulletin secret, au 1<sup>er</sup> tour,

Par 25 voix pour et 3 abstentions,

**\* désigne Monsieur Gérard HUARD, Adjoint, comme référent en matière de sécurité routière de la Commune d'ERNÉE.**

## **AFFAIRES FINANCIÈRES**

### **MAINTENANCE DES ECLAIRAGES PUBLICS DES COMMUNES DE L'ERNÉE**

Monsieur le Maire expose que depuis 2011 la Ville a choisi de confier la maintenance de l'éclairage public via la passation d'un contrat local de groupement de commande regroupant les communes de l'Ernée. La communauté de communes se proposant de reconduire ce dispositif pour la période de 2014 à 2016, le Conseil Municipal **décide, à l'UNANIMITÉ**, d'adopter la convention à intervenir avec la Communauté de Communes de l'Ernée, la Ville se portant juridiquement « chef de file » pour piloter ce groupement de commandes.

### **QUESTION DIVERSE**

#### **ALIÉNATION PAR VOIE D'ÉCHANGE D'UNE PORTION DE L'ANCIEN CHEMIN RURAL NON DÉNOMMÉ SIS « LA GUÉDIVIÈRE »**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la demande de Madame Elodie RUAULT donne son accord pour échanger l'ancienne assiette du chemin de desserte de la Guédivière contre l'emprise cédée par Madame RUAULT pour l'aménagement d'un nouveau chemin, échange conclu sans soulte.

A cet effet, le conseil municipal, **décide, à l'UNANIMITÉ** de procéder à l'enquête publique à intervenir, et de confier la rédaction de l'acte notarié, d'un commun accord entre les parties, à Maître BLANCHET, notaire à Fougères.

Pour Extrait Conforme.

Le Secrétaire de Séance,



Aurélien BOUHALLIER

Le Maire



Gérard LEMONNIER

N.B. : l'intégralité de chaque délibération peut être consultée en mairie sur le registre des délibérations.